

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3476)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL110

présenté par
M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 37

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

- à la deuxième phrase du onzième alinéa, les mots : « d'application du deuxième alinéa du II » sont remplacés par les mots : « de cessation du mandat avant son terme normal » ;

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 15.